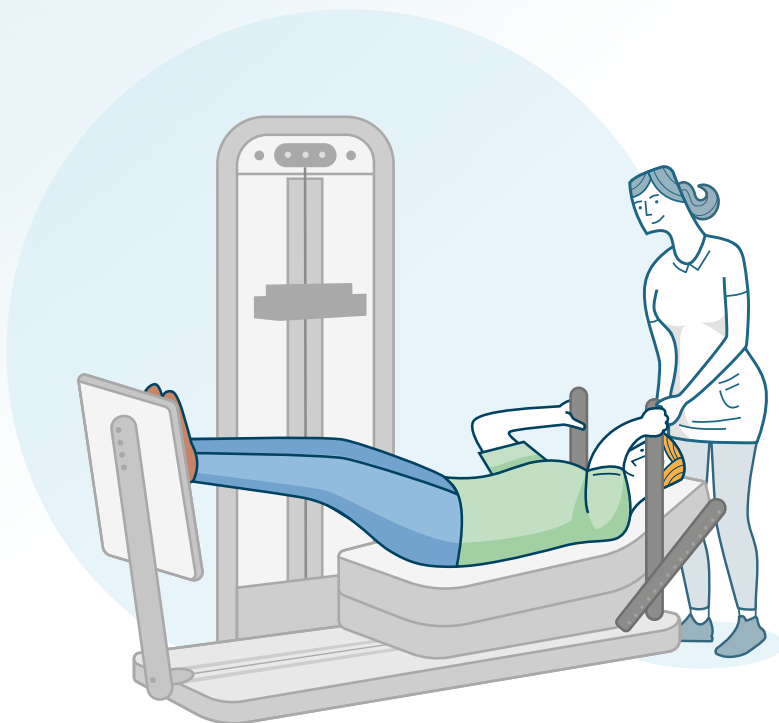


MUSCULATION CONTRÔLÉE

Service de physiothérapie de l'hôpital d'Orbe



Deux soir par semaine, le service de physiothérapie de l'hôpital d'Orbe ouvre sa salle de fitness pour des personnes qui recherchent un reconditionnement physique après un accident, une maladie (burn-out, lombalgies, traitement oncologique, etc.), y compris chronique (fibromyalgie, sclérose en plaques, etc.), ou qui souhaitent s'entretenir physiquement.

Le programme de renforcement musculaire ainsi que le réglage des machines sont réalisés sous la supervision d'un physiothérapeute. Des exercices de stretching sont également proposés.

Horaires

Mardi et jeudi soirs : de 19h à 21h30

Tarifs

- Sur ordonnance médicale (MTT) : prise en charge par l'assurance maladie ou accident
- Remboursement en accord avec l'assurance complémentaire
- Abonnement : 60.- frs par mois
- Par séance : 10.-frs vendu par coupon de 3 séances soit 30.-frs

Conditions d'admission

- Avoir fait des séances de physiothérapie aux ehnv ou être envoyé par un médecin et avoir une attestation qui précise qu'il n'y a aucune contre-indication à la musculation sur machines

Prenez rendez-vous

Secrétariat de physiothérapie

024 424 52 48

physiothérapie@ehnv.ch